

Conditions requises pour se présenter aux examens professionnels organisés par la Caisse des Dépôts

Conditions communes :

MAJ : décembre 2015

Ouverts aux agents CDC et sous statut CANSSM

Remplir les conditions générales fixées par la loi portant droits et obligations des fonctionnaires (loi n°83-634 du 13 juillet 1983), soit :

* Posséder la nationalité française, soit posséder la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France et satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique (décret n°2003-20 du 6 janvier 2003)

* Jouir de ses droits civiques

* Ne pas avoir au bulletin n°2 de leur casier judiciaire des mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions

* Se trouver en position régulière au regard des obligations du service national

* Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions

Catégories	position statutaire	conditions de corps	durée requise	conditions d'échelon
Adjt Adtif 2ème classe en Adjt Adtif 1ère classe	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;		<u>Justifier au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé</u> : au moins 3 ans de service effectif dans le grade	Avoir atteint le 4ème échelon d'AA 2ème classe
De C en B SUP	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Etre titularisé dans un corps de cat. C	<u>Justifier au 1er janvier de l'année au titre de laquelle l'examen est organisé</u> : au moins 11 ans de services publics	néant
De B en B SUP	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Est ouvert aux <u>SA de classe N</u> de la CDC	<u>Justifier au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé</u> : au moins 3 ans de service effectif dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de cat. B ou de même niveau	<u>Justifier au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé</u> : au moins 1 an dans le 4ème éch. de B classe N
De B sup en SACE	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Est ouvert aux <u>SA classe sup</u> de la CDC	<u>Justifier au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé</u> : au moins 3 ans de service effectif dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de cat. B ou de même niveau	<u>Justifier au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé</u> : du 6ème éch. de B classe sup
Attaché d'administration (corps interministériel)	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Est ouvert aux <u>SA</u> de la CDC	<u>Justifier au 1er janvier de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé</u> : au moins 6 ans de service effectif dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de cat. B ou de niveau équivalent	néant
Attaché principal (corps interministériel)	Se trouver dans l'une des positions statutaires suivantes : activité, détachement, mise à disposition ou congé parental ;	Est ouvert aux <u>Attachés d'administration</u> de la CDC	<u>Justifier au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé</u> : au moins 3 ans de service effectif dans un corps civil ou un cadre d'emplois de cat. A ou de même niveau	<u>Justifier au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé</u> : 1 an d'ancienneté dans le 5ème éch. du grade d'attaché